

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE**

**Le 22 août 2011**

Séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 22<sup>ème</sup> jour du mois d'août 2011 à 20h00 à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Martial Labonté	Monsieur Roger Bélanger
Madame Hélène Bourbonnais	Monsieur Stéphane Leblond
Madame Michèle Lemelin	

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

Absence motivée : Monsieur Alain Larochelle

---

**RÉS. : 1108-108**

**ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert :

1. Prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Discussion et adoption du procès-verbal du 5 juillet 2011;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juillet 2011;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 août 2011;
6. Comptes à payer;
7. Correspondance;
8. Achat du presbytère – Engagement de crédit;
9. Rapport d'activité – Coordonnateur des travaux municipaux;
10. Financement local – Règlement travaux rang 5 est;
11. Mise à jour – Programmation de travaux taxe sur l'essence;
12. Mandat et étude préliminaire – Travaux de mise aux normes;
13. Varia
  - a) Souper bénéfique – Radio Bellechasse;
  - b) Travaux rang 5 est;
  - c) Social des bénévoles des Loisirs;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1108-109**

**PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2011**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2011 soit adopté tel que rédigé.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1108-110**

**PROCÈS-VERBAL DU 19 JUILLET 2011**

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance spéciale du 19 juillet 2011 soit adopté tel que rédigé.

RÉS. : 1108-111

PROCÈS-VERBAL DU 16 AOÛT 2011

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉ SOLU, que le procès-verbal de la séance spéciale du 16 août soit adopté tel que rédigé.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-112

COMPTES À PAYER

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉ SOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil par le directeur général en date du 22 août 2011 :

- Administration 39 832,21 \$
- Voirie 37 611,80 \$
- Sécurité publique 6 534,10 \$
- Aqueduc et égout 272 432,21 \$
- Loisir et culture 125,84 \$
- Quote-part 1 160,00 \$
- Aménagement et urbanisme 556,10 \$

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-113

REPRÉSENTATION À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS  
ET COMMANDITE TOURNOI DE GOLF SAINT-LAZARE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉ SOLU, de participer aux événements suivants :

- Tournoi de golf de Saint-Lazare ▶ Don de 100\$ plus deux (2) cartes;
- Souper bénéfice de Saint-Nérée ▶ Deux (2) cartes;
- Gala Bellechasse ▶ Deux (2) cartes.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-114

REMERCIEMENTS À MONSIEUR NORMAN MACMILLAN  
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉ SOLU, de remercier Monsieur Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports ainsi que Madame Dominique Vien, ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux pour la subvention de 20 115\$ accordée à notre municipalité dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et l'amélioration du réseau routier municipal.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-115

ENGAGEMENT DE CRÉDIT - DEMANDE D'APPROBATION

**CONSIDÉRANT** que ce Conseil projette de faire l'acquisition du presbytère de la fabrique de Saint-Lazare au coût de 75 000,00\$ payable en quinze (15) versements annuels de 5 000,00\$;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse approuve l'engagement de crédit d'un montant total de 75 000,00\$ réparti sur quinze (15) ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe « A » comme si au long reproduit.

Il est également résolu que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'autoriser les représentants de la municipalité à signer le contrat à intervenir le tout sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ainsi engager le crédit de la municipalité.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-116

**DEMANDE DE FINANCEMENT LOCAL**  
**RÈGLEMENT 202-2007 ▶ TRAVAUX RANG 5 EST**

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Martial Labonté

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de demander au ministère des Finances de réaliser localement le solde de l'emprunt du règlement n° 202-2007, au montant 175 000\$.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-117

**PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE**  
**ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2010-2013**

**ATTENDU que** la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

**ATTENDU que** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager la Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013.
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

RÉS. : 1108-118

MISE AUX NORMES EAU POTABLE ▶ ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'accepter la proposition de Monsieur Roger Fournier, ingénieur de la firme SNC – Lavalin pour la réalisation de l'étude préliminaire et demande d'accord de principe relativement à la mise aux normes des puits municipaux n<sup>os</sup> 1, 2A et 3.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-119

SOUPER BÉNÉFICE RADIO-BELLECHASSE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger

APPUYÉ par : Monsieur Martial Labonté

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de défrayer le coût de location du Centre communautaire à l'occasion du souper bénéfice du Passion FM qui aura lieu le 31 août prochain ainsi que deux (2) cartes pour ledit souper.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-120

ENTENTE AVEC MONSIEUR DOMINIC DESNOYERS  
TRAVAUX RNAG 5 EST

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'entériner l'entente à intervenir avec Monsieur Dominic Desnoyers relativement à la cession d'une lisière de terrain ainsi que l'autorisation d'utiliser la résidence du 563, rang 5 est pour fins de formation incendie.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-121

RECONNAISSANCE AUX BÉNÉVOLES DES LOISIRS ET  
DU FESTIVAL DE LA GALETTE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de participer à l'activité reconnaissance aux bénévoles des Loisirs et du Festival en offrant des certificats cadeaux de 25,00\$ de dix (10) commerçants locaux à être tirés au hasard parmi les personnes présentes à cet événement.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1108-122

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 21h02.

---

Martin J. Côté  
Maire

---

Richard Côté  
Directeur général

